

CH_VB 2004-0766 2061 vom 4. Mai 2004

Bundesverwaltung, 2004-05-04, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2004-0766_2061_

FR: CH_VB 2004-0766 2061 du 4 mai 2004

IT: CH_VB 2004-0766 2061 del 4 maggio 2004

Erwägungen

E. 6

A 01.05.2004–01.05.2007 (Nouveau permis) Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1) – 04-4339 / 100043 Ilford Imaging Switzerland GmbH, 1723 Marly Découpage de bobines en «donuts» de type Masson Scott horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 24 A 01.05.2004–01.05.2007 (Renouvellement) Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (Art. 28 LTr) – 04-4341 / 101514 Gate Gourmet Switzerland GmbH, 1217 Meyrin Personnel au sol de la navigation aérienne (art. 47, al. 3, OLT 2) horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 0 A 11.04.2004–11.04.2007 (Renouvellement) (A = adultes, J = jeunes gens) Voies de droit Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

2062 Permis concernant la durée du travail octroyés

Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (Art. 28 LTr) – 04-3797 / 109077 Swissport Genève S.A., 1215 Genève Personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47 al. 3 OLT 2) horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 200 A 01.04.2004–01.04.2007 (Renouvellement) Dérogation basée sur l'art. 28 LTr Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1) – 04-4144 / 100543 Roman Bauernfeind Papierfabrik AG, usine de Moudon, 1510 Moudon fabrication du papier horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 20 A 28.03.2004–28.03.2007 (Renouvellement) – 04-4146 / 100235 Crema SA, 1752 Villars-sur-Glâne Laiterie (réception du lait et concentrateur) – M.L horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

E. 10

137 595 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.